

Rentrée scolaire 2019/2020

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mai !

Il est déjà temps de penser à la prochaine rentrée scolaire. Pour toute première demande d'inscription en école maternelle ou élémentaire à Alès, les familles doivent adresser une demande auprès du service Éducation et non auprès des Directeurs d'écoles.

Les inscriptions pour la rentrée de Septembre 2019 seront prises à Mairie Prim', du lundi 15 avril au vendredi 31 mai 2019, de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Les enfants seront orientés dans la mesure du possible vers leur école de secteur jusqu'au 31 mai 2019. Cependant, les inscriptions sur l'école de secteur ne pourront se faire qu'en fonction des places disponibles. Le cas échéant, votre enfant pourra être inscrit dans une autre école publique de la ville.

Les dérogations justifiées seront étudiées par une commission spéciale qui se déroulera dans le courant du mois de juin, et accordées en fonction des places disponibles dans l'école demandée après inscription des enfants du secteur scolaire concerné. Les formulaires sont à retirer à Mairie Prim à partir du 15 avril 2019, et à retourner avant le 31 mai 2019.

Les familles ne résidant pas sur Alès devront obtenir au préalable l'accord du Maire de la commune de résidence. Réciproquement, les familles résidant sur Alès et désirant obtenir une dérogation pour l'extérieur devront obtenir l'accord du Maire d'Alès.

Documents à présenter

Les familles devront se présenter munies de :

- une copie du livret de famille,
- une copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture EDF, facture téléphone,...).

Pour les enfants dont les parents sont séparés ou divorcés :

- un justificatif attestant de la garde de l'enfant.

Service Éducation

Adresse

Mairie Prim', 11 rue Michelet, 30100 Alès

Horaires

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h

A lire aussi

- [Covoiturage public : devenez conducteur ou passager](#)
- [Alès Agglo vous connecte au siècle du numérique](#)
- [Bilan : + 30 % de fréquentation en 2018 pour les navettes Alès'Y](#)
- [Covoiturage public : participez au nouveau projet de l'Agglo](#)
- [Les ateliers d'accompagnement succèdent au Coup de Pouce](#)